

Parmi les actions déjà entreprises, l'implantation de panneaux d'interdiction sur plusieurs points sensibles.

DOC CM

Face à la recrudescence des dépôts illégaux de déchets, après les efforts observés pendant le confinement, François Faggianelli dresse un constat sans appel : *« Nous ne pouvons plus tolérer ce genre d'agissements, prévient le maire d'Appiettu. Je les considère humainement irresponsables et irrespectueux de l'environnement. Ce sont des actes qui vont à l'encontre de la qualité de vie que nous prônons sur notre commune. Il faut que cela cesse définitivement, avà basta. »*

Composée de son premier adjoint Christian Garrido et de deux nouveaux élus, Chantal Sicart et Michelle Hoen, le maire a créé une commission spécialement dédiée à cette problématique. Le mot d'ordre est clair : *« Nous avons, pendant des années, essayé de sensibiliser nos administrés. Mais ce ne sont pas les seuls responsables. Nous savons très bien que des entreprises viennent aussi déposer leurs déchets de chantier. Malgré tous nos efforts et en l'absence de changement, nous passons désormais à la tolérance zéro et la police environnementale de la Capa est là pour faire le nécessaire, c'est-à-dire constater et verbaliser, afin de nous aider à*

stopper ce que nous considérons comme un désastre écologique. »

François Faggianelli s'est rendu sur la zone de l'un de ces dépôts, accompagné de ses colistiers, des agents de la police environnementale et d'un agent de la Capa en charge de la collecte. Ensemble, ils se sont accordés sur les interventions à venir afin d'améliorer les conditions de collecte de certains points considérés comme *« sensibles »*.

« Cette commission a quartier libre pour mettre en place une série d'actions, conclut le maire. Certaines ont déjà été réalisées. D'autres actions sont déjà programmées si aucune amélioration n'est observée, comme la mise en place de caméras de surveillance sur l'ensemble de la commune. Mais ne nous voulons pas uniquement mener des actions répressives, nous allons également améliorer et réorganiser certains points de collecte existants, et nous étudions la possibilité de proposer prochainement une solution complémentaire aux habitants de la commune afin qu'ils puissent déposer leurs déchets autrement, en respectant les règles et l'environnement. »

J.-P.S.